

La politique sportive d'Édouard Herriot

Construire un stade, c'est faire preuve de prévoyance

Édouard Herriot, Maire de la Ville de Lyon de 1905 à 1957, saisit, dès les premières années de son mandat, l'enjeu de mener une politique sportive ambitieuse. Loin d'une action politique en marge des autres décisions municipales, Édouard Herriot cherche au contraire à intégrer ces préoccupations à l'intérêt général des Lyonnais.

Si l'on se réfère à « *Créer* » ⁽¹⁾, son livre publié en 1919, Édouard Herriot semble avoir une connaissance très précise des grandes théories liées à l'éducation physique de son époque, notamment celles du suédois Per Ling, qui n'ont aucun secret pour lui. On sait également que le Maire de Lyon a demandé, à plusieurs reprises, des documents sur la pratique sportive, à Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux Olympiques ⁽²⁾. Fort de ces références nationales et internationales, il peut alors estimer que « *L'éducation physique tend à donner une jeunesse saine et forte* ». Clairement, les théories hygiénistes, très en vogue depuis le XIX^e siècle, nourrissent sa réflexion. Édouard Herriot affirme ainsi que « *Construire un stade, c'est faire acte de prévoyance* ». Les exercices physiques et le plein air permettent en effet d'assainir la vie de ses concitoyens, et le stade apparaît comme le pendant de l'hôpital. C'est l'architecte Tony Garnier qui aura la charge, pendant plusieurs mandatures, de mettre en pratique cette volonté politique.

Vision sociale de la pratique sportive

Ce qui frappe également dans la pensée d'Édouard Herriot, c'est la vision sociale de la pratique sportive. Pour lui, le sport est une œuvre de rapprochement social. Construire un

stade municipal suffisamment grand, et y accueillir des élèves pour des activités physiques de masse, permet de lutter contre les inégalités sociales en offrant cette possibilité au plus grand nombre. Rappelons qu'à cette époque encore, le sport est réservé à une élite. C'est dans ce contexte qu'Édouard Herriot organise, dès les années 1920, les Fêtes de la Jeunesse dans le tout nouveau stade à Gerland où l'on voit, les élèves des écoles publiques de la Ville de Lyon, défiler et accomplir les mouvements gymniques.

Parallèlement, Édouard Herriot trouve en la personne d'André Latarjet (1877-1947), l'homme de science et le théoricien indispensable pour légitimer la politique entreprise par la Ville. André Latarjet, sportif convaincu (il pratique à la fois, le tennis, le golf et le ski), se voit confier la direction de l'Institut Lyonnais d'Éducation Physique, qui a pour objectif essentiel de former les enseignants aux pratiques sportives.

Volonté de rayonnement national et international

Toutefois, la dimension sociale et hygiéniste n'est pas la seule motivation d'Édouard Herriot. La politique sportive ambitieuse de la Ville de Lyon, sous son mandat, trahit également une volonté de rayonnement. Car, à cette époque, le sport devient un enjeu de concurrence inter-municipale. Le retard pris par les principales villes françaises, par rapport à d'autres cités d'Allemagne ou d'Angleterre, est alors considérable. Le Maire de Lyon compte bien rattraper son retard, et faire de sa ville un modèle pour la France. Rapidement, cette ambition se manifeste par la construction d'infrastructures prestigieuses (stade, piscine...) et par la volonté d'organiser l'événement sportif le plus médiatique qu'il soit, les Jeux Olympiques, prévus en 1920. En 1913, Édouard Herriot détaille ainsi l'orientation de sa politique :

« Vous voudriez sans doute, Messieurs, que la Ville de Lyon, dont les initiatives généreuses ne se comptent plus, soit la première à posséder une installation de ce genre (un stade

(1) Édouard Herriot, « *Créer* », Payot, Paris, 1919.

(2) Nous nous intéresserons plus précisément dans un prochain article, sur les relations entre Pierre de Coubertin et Édouard Herriot, Maire de Lyon.



Stade de Gerland, Fête de la Jeunesse. (BM Lyon, fonds Michel Chomarot)

municipal). Dans les Jeux Olympiques qui rassemblent tous les quatre ans, dans les grandes capitales, les meilleurs athlètes du monde entier et auxquels la France a chaque fois participé, nos représentants n'ont jamais obtenu une première place, ni individuellement ni dans l'ensemble (...). Ces résultats montrent d'une part, que l'éducation physique est beaucoup plus en honneur dans d'autres pays que chez nous, et d'autre part, que les athlètes français peuvent, eux aussi, quand ils sont convenablement préparés, égaler les meilleurs. L'auteur de la méthode de gymnastique dite suédoise, Per Henry Ling, a d'ailleurs déclaré que le jour où la France s'occupera d'éducation physique, il se passera quelque chose de grand dans le monde ».⁽³⁾

Ambition architecturale et multifonctionnalité

Pour Édouard Herriot, ce changement passera par la Ville de Lyon, justifiant ainsi la construction d'un stade, prestigieux sur le plan architectural, et nécessaire à l'entraînement des athlètes. Pour lui, le modèle est le stade de Stockholm :

« Toute ville française de quelque importance devrait avoir son stade. De grandes cités étrangères ont compris l'intérêt de cette création. Stockholm a construit, en 1910 et 1911 (pour les Jeux Olympiques de 1912), sur les plans et dessins de l'architecte Torben Grut, un ouvrage qui a coûté 1.200.000 francs. Il est bâti en briques suédoises d'un gris violacé et en granit grossièrement équarri. Il rappelle l'amphithéâtre type, présentant la forme d'un aimant en fer à cheval, couvert sur toute sa superficie. L'arène contient un terrain de football, des aires battues pour le saut, et une piste de 383 mètres de circuit ».⁽⁴⁾

Nous trouvons dans cette citation la silhouette de ce que sera l'ambition architecturale et sportive du stade imaginé par l'architecte lyonnais Tony Garnier. Construit en béton armé



« Philippides » par Marcel-Claude Renard.
Parc de la Tête d'Or, Vélodrome.
(Photo Ville de Lyon).

(3) Édouard Herriot in « BMO de la Ville de Lyon », 31 Août 1913.

(4) Édouard Herriot, « Créer », Payot, Paris, 1919, page 178.

(de 1913 à 1926), le stade de Gerland évoque le prestige antique par ses quatre arches monumentales et par l'enfouissement des gradins suggérant l'idée d'un monument grec ou romain en cours de dégagement archéologique. Outre l'aspect esthétique, le stade de Gerland est multifonctionnel puisqu'il se compose d'une piste cycliste, d'une piste pédestre, d'un terrain de football, de rugby et d'athlétisme, ensemble complété par un bassin nautique en plein air (1931).

Prestige municipal et dimension sociale

Si la construction du stade de Gerland constitue le fleuron de la politique sportive d'Édouard Herriot, il ne faut oublier la création ou l'aménagement d'autres infrastructures sportives. Le vélodrome situé dans le Parc de la Tête d'Or, construit en 1894, sous la municipalité de Victor Augagneur, est entièrement réaménagé en 1932-1933 par les architectes A. Robert et J. Marin, dans le goût de l'époque. Il se voit doté, sous l'impulsion d'Édouard Herriot, de quatre sculptures monumentales⁽⁵⁾. Outre la nécessité de répondre aux nouvelles normes des compétitions cyclistes, le programme d'aménagement du site visait également à employer de nombreux demandeurs d'emploi. Cette volonté d'ériger ces statues, a surtout permis de passer commande à des artistes, particulièrement touchés par la Crise de 1929. Avec ce vélodrome, le prestige municipal et la dimension sociale, se rejoignent une fois encore. Par contre, la construction d'une piscine couverte, rue Garibaldi, a incontestablement été le projet le plus difficile à réaliser. Les frais engagés dans la construction du stade de Gerland, ont obligé à retarder la livraison de cet équipement sportif, infrastructure au coût également élevé, mais finalement, il est inauguré en 1933.



Intérieur de la nouvelle piscine, rue Garibaldi.
(BM Lyon, fonds Michel Chomarat)

La politique sportive d'Édouard Herriot, ambitieuse et innovante à ses débuts, a été par la suite confrontée à un échec de taille ; à savoir que le stade de Gerland n'eut jamais l'honneur d'accueillir les Jeux Olympiques. Mais Édouard Herriot, loin d'être abattu, se satisfera de l'impact du modèle lyonnais au niveau national, car nombre de ses mesures nourriront la politique du Front Populaire en 1936. Plus tard, il répondra, avec fierté, aux différentes demandes de renseignements relatifs à la construction du stade de Gerland (techniques, éléments budgétaires...) provenant de nombreuses villes, telles Bordeaux, Nancy, Oran, ou Tunis, qui souhaitaient toutes prendre Lyon comme modèle.

Sylvain BOUCHET,
Doctorant en Olympisme.

(5) Il s'agit de « La Sportive » par Georges Salendre, (1890-1985), « L'Athlète Vainqueur » par Alexandre Maspoli (1875-1943), « Philippides » par Marcel-Claude Renard (1895-1974), et du « Béliet Rieur » par Léopold Renard (1868-1945).